
PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA LINGUISTIQUE

Ferdinand de Saussure (1857-1913) était un comparatiste et un néogrammairien qui a acquis une grande réputation vers la fin du XIX siècle. Après dix ans passés à enseigner à l'Ecole des Hautes Etudes de Paris, il a abandonné la recherche comparatiste pour se consacrer à étudier la langue autrement. Après sa mort en 1913, ses disciples *Charles Bally* et *Albert Sechehaye* en se basant sur leurs notes ainsi que sur celles des autres disciples et sur ce qu'a laissé Saussure, ils ont publié en 1916 une œuvre intitulée « *Cours de linguistique générale* ». Ce livre a donné la naissance réelle et définitive d'une nouvelle science qui considère la langue comme objet d'étude : **la linguistique**.

F. de Saussure a effectué une rupture avec la réflexion qui régnait au XIX siècle en adoptant une approche non historique, descriptive et systématique. Il lui revient le mérite de définir l'objet d'étude de cette science d'une manière claire et précise. Pour lui la langue est l'objet premier de la linguistique et ceci était un pas géant et essentiel dans la fondation de cette jeune science « *Elle (GC) ne s'est jamais préoccupée de dégager la nature de son objet d'étude. Or, sans cette opération élémentaire, une science est incapable de se faire une méthode* »¹. Son œuvre a apporté un ensemble d'éléments et d'idées nouveaux et inédits qui ont donné une nouvelle dimension aux études langagières et linguistiques.

En démarrant de l'idée que le point de vue crée l'objet, *F. de Saussure* pense que la langue est la seule entité qualifiée d'être l'objet d'étude de la linguistique. Au début il commence par la séparer du langage : « *elle n'en est qu'une partie déterminée, essentielle, il est vrai. C'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus* » ; « *l'exercice du langage repose sur une faculté que nous tenons de la nature, tandis que la langue est une chose acquise et conventionnelle* » ; « *Pour attribuer à la langue la première place dans l'étude du langage, on peut enfin faire valoir cet argument, que la faculté — naturelle ou non — d'articuler des paroles ne s'exerce qu'à l'aide de l'instrument créé et fourni par la collectivité ; il n'est donc pas chimérique de dire que c'est la langue qui fait l'unité du langage* ». (*ibid*, 2005).

Ensuite Saussure fait la différence entre la langue et la parole : « *l'exécution n'est jamais faite par la masse ; elle est toujours individuelle, et l'individu en est toujours le maître ; nous l'appellerons la parole* » ; « *C'est un trésor (la langue) déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse* » ; « *En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : ce qui est social de ce qui est individuel ; ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel* » ; « *La parole est un acte individuel de volonté et d'intelligence* ». (*ibid*, 2005).

¹ SAUSSURE. F. (2005). « Cours de linguistique générale ». Genève, Suisse. Arbre d'Or.